L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 8 MARS 1871. | 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-RÉDACTEURS.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 8 MARS 1871.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails, voir aux annonces.

Par B. F. Montgomery, à 10 1/2 heures, à la résidence No. 304, rue de l'Esplanade, entre Robertson et Clairborne—Beaux meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher, glaces, tapis, pianos, etc.

Par F. Keller, au dépôt-vente de l'Hôtel St-Charles—Vente régulière de livres, tous les soirs, à 7 heures.

Par Geo. Pearson, à 11 heures, en No. 84, rue du Champ—Beaux meubles de salon, fauteuils en or et en argent, et meubles de chambres à coucher.

Par Hofman, Marks & Co., au No 26 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et le fonds d'un magasin.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Follets Printing Office", enseigne des rues Dame et Perdido.

☞ CANDIES PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARMURIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THÉATRES.

AUJOURD'HUI, MERCREDI.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Troupe de gaieté comique.

ST-CHARLES.—Frits, ou Comain German.

MUSÉE CRESCENT CITY—Fête 10 et 42, rue St Claude.

Les souscriptions pour la France en Louisiane.

Nous publions dans une autre colonne un appel du Bureau organisé par les résidents français de la Nouvelle-Orléans, au mois d'août dernier, pour recueillir des souscriptions en faveur des blessés et des victimes de la guerre en France.

Les sommes recueillies directement pour la souscription ont été grossies par les recettes d'une représentation théâtrale, de concerts, d'une conférence, de bazars et de bals donnés dans le même but; et le total, déjà encaissé par le trésorier du Bureau, s'élève environ à $60,000. Les sommes en voie de recouvrement, tant à la Nouvelle-Orléans que dans les paroisses, élèveront ce chiffre de quelques mille piastres.

Tout en reconnaissant l'empressement avec lequel la population de la Louisiane a répondu aux appels qui lui ont été faits sous diverses formes, le Bureau a pensé que la fin de la guerre lui fournissait une occasion—hélas! bien trop tardive—de faire un dernier et pressant appel aux sentiments charitables de tous ceux qui sont sympathiques à la France.

La guerre est terminée, et les récits navrants que nous apportent les journaux et les lettres de France, nous permettent de mesurer toute l'étendue des souffrances qu'y a occasionnées cette guerre désastreuse et fatale.

Au moment où l'armistice a été conclu, il y avait dans Paris 400,000 personnes ne vivant que des rations qui leur étaient distribuées, et il se passera plusieurs mois avant que les industries qui faisaient vivre tout ce monde, aient repris leur cours.

En dehors de Paris, des départements entiers ont été ravagés comme si des millions de barbares y avaient passé. Des milliers de fermes ont été incendiées, des centaines de villages détruits par le bombardement ou par la torche des uhlans. Plusieurs villes réduites en cendre n'offrent plus d'abris à leurs habitants ruinés.

Des malheureux, par centaines de milliers, vont vainement chercher le toit qui les abritait. Bestiaux, instruments aratoires, semences, tout fait défaut à des milliers de familles de paysans, tandis que les ouvriers de l'Alsace, de la Lorraine, de Sedan, de Rheims, de la Picardie et de la Normandie, frappés par de longs mois de chômage, se sont réduits à mendier le pain de leurs enfants.

Nous n'avons pas parlé des veuves et des orphelins qui se comptent aussi par milliers, des blessés estropiés pour toute leur vie, ou des malheureux soldats qui ont eu les membres ou les pieds gelés et qui ne pourront de longtemps demander au travail des moyens de subsistance.

Le cœur saigne en pensant à tant de souffrances, et quelque grande que soit la charité de ceux qui donnent dans le monde entier, elle ne parviendra qu'à en soulager une bien faible partie.

La population louisianaise, si durement éprouvée elle-même par la guerre de sécession et par les inondations, a déjà, dans la mesure de ses ressources, donné avec sa libéralité proverbiale et pour sommes convenables qu'elle répondra encore à l'appel qui lui est adressé par le bureau, agissant aux résidents français, nous croyons devoir faire injure à leur rappeler le devoir qui leur est tracé par la détresse de leurs compatriotes. Chacun d'eux saura s'imposer, dans la limite de ses forces, un sacrifice à la hauteur des circonstances. Nous espérons donc que la contribution de la Louisiane pourra atteindre le chiffre de cent mille dollars.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La date du bénéfice de M. Dumestre est fixée; nous apprenons de l'annoncer au public, qui est fort impatient de la connaître. Le bénéfice de M. Dumestre aura lieu mardi prochain 14 mars.

On peut prédire d'avance le succès de cette soirée; il est plus que certain.

Si un artiste est digne, par l'élévation de son talent et les plus précieuses qualités, de la sympathie du public, c'est assurément M. Dumestre. Depuis tantôt deux ans que nous avons la bonne fortune de le posséder, son succès grandit à chaque représentation nouvelle, sa popularité s'accroît.

Le public saisira donc avec empressement l'occasion de manifester à un artiste aimé la haute estime en laquelle il le tient; et la soirée de mardi sera une deuxième édition du bénéfice de l'année dernière.

Dumestre chantera, dans *Rigoletto*, le rôle du Bouffon, qu'il a interprété sur notre scène, on s'en souvient, d'une façon si remarquable. Et—ce qui donnera à cette représentation un puissant attrait de plus—Mme Dameroy chantera le rôle de Gilda. Elle trouvera là une occasion de faire valoir toutes les ressources d'une voix, dont les rôles ordinaires de Dugazon ne permettent guère de montrer la puissance et l'étendue.

Nous donnerons ultérieurement la distribution complète de *Rigoletto*.

Demain, jeudi, deuxième représentation de l'*Etoile du Nord*.

Samedi, reprise des *Mérigny*, grand opéra en quatre actes, de Duaiseitz, avec le concours de M. Lafrance.

BAL DE LA MI-CARÊME.—Le 18 mars, veille de la St-Joseph, qui est célébrée à la Nlle-Orléans comme la Mi-Carême, Terpsichore, la muse de la danse, rouvrira ses temples. En l'honneur de cette occasion la Loge Etna No 5, des Chevaliers de Pythias, donnera un grand bal masqué, costumé et paré, pour lequel on fait déjà de grands préparatifs. Ce bal aura lieu dans la belle salle des Odd-Fellows, et nous ne doutons pas qu'il n'y attire la foule des beautés fashionables de notre ville.

On verra par l'avis inséré dans nos colonnes que les demandes d'invitations pour dames doivent être accompagnées du nom, de l'adresse et des références. Ces demandes doivent être adressées au comité par la poste, "Lock Box No 313 Post Office," ou bien être remises à l'une des adresses suivantes: M. F. Taquino, chez MM. H. B. Stevens & Co, au coin des rues St-Charles et Commune; M. E. R. Hogan, rue du Camp No 21; M. J. Ad. Buckley, Commercial Place No 28; M. Paul T. Pain, rue Carondelet No 2; M. C. Weisbaar Jun, rue Toulouse No 95.

Nous engageons ceux de nos lecteurs qui désirent assister à ce bal à se procurer des billets sans tarder, attendu que la demande en est déjà considérable.

☞ Chaussures de ballo pour enfants, à très bon marché, aux rues St-Louis et Royale.

NOTICE D'ASSEMBLEMENT Nos 48 et 49.—Voyez dans la colonne des notices spéciales.—Mort de Geo. Hoffman, fils de Sylla Magner,—payable au Bureau de l'Association d'Assistance Mutuelle et de Bienfaisance et d'Assurance sur la vie, de la Louisiane, 128 Carondelet, No. 120.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs, un instrument fervent dans ma famille."

A vendre pour M. S. Hodrick, rue du Canal, 128, à la Nlle-Orléans. 8m

LE HERALD ET LA PAIX.

Le *Herald* s'y prend un peu tard pour défendre la France. Voici les réflexions que lui inspirent les conditions de paix.

"La France, dans son humiliation et dans son malheur, commence à obtenir la sympathie des autres peuples. En Amérique, dans la Grande-Bretagne et chez toutes les nations de l'Europe, éclipsée dans la sotte Allemagne, on entend un unissant murmure, et le vrai sens de ce murmure est que la France est trop abaissée, que les exigences de la Prusse sont impraticables et révoltantes aux yeux de la civilisation. Partout on s'accorde à dire que dans ses exigences il y a trop d'esprit vindicatif, trop d'inhumanité, une absence trop complète de bienveillance. L'Allemagne ne peut rien espérer de bon, l'Europe et la civilisation ne peuvent que pousser le comte de Bismarck et l'empereur Guillaume persistant à exiger "la livre de chair" qu'ils disent leur être due.

"C'est au principe bien reconnu du droit des gens qu'une nation victorieuse, lorsqu'elle prend un territoire, ne doit pas prendre après coup.

"Mais si l'Allemagne, oédant à l'influence d'hommes qui, en définitive, n'ont aucune sympathie pour le peuple, ne veut rien rabattre de ses exigences, le temps peut venir où l'Allemagne implorera vainement à son tour la pitié du Ciel et des hommes. Il est vrai que le premier Napoléon et la France avec lui ont été cruels pour l'Allemagne et particulièrement pour la Prusse. Mais n'y aurait-il donc pas d'oubli, pas de pardon? Les progrès de la civilisation n'auraient-ils donc aucune influence modératrice sur les passions des hommes et des nations? Toutes les guerres qui se succèdent sont-elles donc les gouffres de nos vieilles guerres, plus horribles encore et plus destructives? La magnanimité cessera-t-elle d'être la vertu du vainqueur? Notre moderne civilisation si vantée n'est-elle que la barbarie rendue plus cruelle encore?"

LES POMPES DU 4 SEPTEMBRE JUGÉES PAR EUX-MÊMES.—MM. Jules Favre et Picard, les chefs de la gauche, qui ont absorbé la révolution du 4 septembre à leur profit, se sont montrés depuis leur avènement au pouvoir, partisans de la soumission aux Prussiens. Le rôle qu'ils ont joué a été des plus tristes. Eh bien! voici comment l'*Ancien libre*, journal fondé par M. Picard, et rédigé par son frère sous son inspiration, apprécie Trochu et Gambetta, en laissant de côté les gauches du gouvernement de Paris et de la délégation de Bordeaux.

"Le général Trochu, aussi honnête que dévoué, mais assez bavard que les pires avocats, imposé à ses collègues au dictature même et jouant, bien malgré lui, même la domination d'un méridional plein de fougue, qui rêva, lui aussi, une dictature, ce n'a du chatlatanisme. Mais c'était trop de dictateurs dans une ville assiégée. Le dictateur parisien, qui ne savait pas oser, décidait un dictateur provincial qui ne savait pas agir.

"M. Gambetta, qui, comme ministre de l'intérieur, avait interdit la réunion d'une assemblée nationale, prêt, comme ministre de la guerre, chargé de réunir des armées.

"M. Trochu comprenait, plus par la longueur désespérante de ses discours que par son assoupissement, les opinions opposées de s'exprimer librement. M. Gambetta n'est même pas à discuter pour endormir ses collègues de la délégation.

"Parlons franchement: il y a eu des dupes, et il y a eu des complices. Le gouvernement de la défense nationale est trop honnête pour compter beaucoup de complices: mais il y a trop de politiques incapables pour ne pas compter beaucoup de dupes. MM. Arago, Pelletan, Garnier-Pagès à Paris, MM. Glais-Bizoin et Fourichon à Bordeaux, ne nous contrediront pas.

"Qui dire de M. Ferry, le satrape de l'Hôtel-de-Ville? Que dire de M. Crémieux, le sauteur de Tunis? Que dire de M. Gambetta, le tribun de la Jeune France?

"Que nous reste-t-il? Que le public répondu! Des anciens Cinq, il n'en subsiste que deux, Bérée à la tête de la liberté et de l'ordre: MM. Favre et Picard. Le premier Picard a osé demander maintes fois, malgré les discours de M. Trochu et les exigences de M. Gambetta, les mesures qui nous auraient sauvés à coup sûr."

MORT DE GUSTAVE LAMBERT.

L'ENTREPRENEUR DU PÔLE NORD.

M. Gustave Lambert est mort des suites de blessures reçues dans la sortie du 19 janvier à Paris. Avec lui périt peut-être le grande qui dévorait son âme, vouée au culte de la science. Quand il parcourait toutes les villes de France pour recueillir les souscriptions nécessaires à la réalisation de son rêve, il savait sortir dans tous les esprits sa pensée ardente. Il n'était pas de ceux qui accusent des soulèvements que leur impétueuse activité de la science n'excitait son désespoir et ne conduisit son vaisseau jusqu'à la Nouvelle-Zemble, ouvrant au commerce de nouvelles régions à l'activité nouveau champ d'exploration.

Son vaisseau était armé, l'équipage choisi, ses vivres presque complètes. Il allait partir, mais la France vaincue appelait à son secours tous ses enfants. Gustave Lambert n'hésite pas, il entre comme simple soldat dans un régiment de ligne, se bat comme un lion, et tombe mortellement blessé sous les murs de la ville, où il rêvait de recevoir, au retour du Pôle Nord, la récompense que le génie vient y chercher de tous les points du globe, la gloire.

(*Echo du Nord.*)

LE STRATÉGISTE DE GAMBETTA.

La *Gazette de l'Ouest* publie quelques détails intéressants sur la personnalité et les antécédents de M. Descrre Vicezwinsky, ce collaborateur de M. Gambetta au ministère de la guerre, qui a pris la direction de la campagne qui aboutit à de si brillants résultats:

"Cet intelligent enfant d'un Polonais de Varsovie et d'une mère française a été élevé à Bordeaux, et aussi, je crois, à Paris. Ses succès ont attiré sur lui l'attention de l'amiral de Kersaint, et l'on m'assure que Mad. de Kisseleff compléta plus d'une fois le chiffre de sa pension.

"Sorti avec le grade de sous-lieutenant, il fut une position dans un chemin de fer autrichien, et il se trouvait à Vienne quand la guerre d'Italie éclata.

"Après Solferino, il vint à Tours, s'engagea dans l'armée de la Loire, et grâce aux excellentes cartes topographiques qu'il avait apportées de Vienne, il fut fort utiles renseignements à ses collègues les officiers français, qui ne pouvaient s'offrir le même luxe, les bonnes cartes d'état-major étant aussi rares en France que les généraux habiles, et que les fournisseurs désintéressés.

"M. Descrre fut signalé à M. Gambetta, qui le mania auprès de lui, et crut trouver en lui l'étoile d'un stratégiste, et tous les deux aidés de M. Chanzy, de M. Freycinet, se mirent à combiner des plans qui devaient délivrer deux de M. de Moltke, du général de Roon et de M. de Treskow.

"Vaincu à Paris, le Polonais, et l'histoire racontera les triomphes du jeune stratégiste de 27 ans."

QUEL TITRE PRENDRA L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE?—Telle est la grave question soulevée par la *Gazette d'Augsbourg*. Le choix est à faire entre les quatre appellations suivantes:

1o Empereur d'Allemagne;
2o Empereur Allemand;
3o Empereur des Allemands;
4o Empereur en Allemagne.

La *Gazette* oublie le seul titre qui convienne "Empereur de Prusse." La Prusse ayant vaincu l'Allemagne en 1866 et se l'étant annexée, il ne convient pas que son empereur prenne le nom des vaincus. L'Allemagne est virtuellement morte; il ne reste que la Prusse agrandie.

☞ AVIS AUX MÉNAGES.—Spécialité pour le nettoyage des chapeaux Panamas, au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

IMPORTANT POUR LES VOYAGEURS.—*Billets à bon marché.*—MM. Charles A. Whitney & Co., agents, annoncent qu'ils émettront, à partir de cette date, des billets d'abonnement, bons pour cinq cents milles de parcours sur le chemin de fer de Morgan, de la Louisiane et du Texas, au prix de $15 par billet. Tout membre d'une maison de commerce, ou l'un quelconque de ses collègues, pourra se servir du billet. On vend des billets au Bureau, au coin des rues Magazine et Natchez. 5

LOUIS VEUILLOT ET LA RÉPUBLIQUE.—M. Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, dans un article intitulé "La République de tout le monde" déclare se rallier à la forme républicaine.

"Encore, dit-il, que je pense n'ignorer rien de sa misère, je crois à la résurrection de la très-noble et très-malheureuse France, et encore que j'ai vu que première fois la république et ses lois, je ne revois après vingt ans que des indescriptibles ruines, je crois néanmoins que la république se relèvera et nettoyera d'abord, et j'en fais le vœu.... Je crois à la République parce qu'en dehors de la république il n'y a désormais de possible que des dictatures à peu près également corrompues et infécondes.

"A relever tout un peuple, aussi un monde humainement bien mêlé, il faut l'effort de de peuple lui-même; un effort unanime, ardent, persévérant..... Non ne peut nier de bonne foi que le pays lui-même appelé à une entière république et universelle.... Que la République, conclut M. Veuillot, soit donc ce qu'elle doit, ce qu'elle avant tout, et après tout, l'institution de la France."

Il faut étudier, que le lecteur M. Veuillot prétend, mais le Pape a vaincu après lui, son secours tous ses enfants. Gambetta n'hésite pas, il entre comme simple soldat dans un régiment de ligne, se bat comme un lion, et tombe mortellement blessé sous les murs de la ville, où il rêvait de recevoir, au retour du Pôle Nord, la récompense que le génie vient y chercher de tous les points du globe, la gloire.

(*Echo du Nord.*)

LE STRATÉGISTE DE GAMBETTA.

La *Gazette de l'Ouest* publie quelques détails intéressants sur la personnalité et les antécédents de M. Descrre Vicezwinsky, ce collaborateur de M. Gambetta au ministère de la guerre, qui a pris la direction de la campagne qui aboutit à de si brillants résultats:

"Cet intelligent enfant d'un Polonais de Varsovie et d'une mère française a été élevé à Bordeaux, et aussi, je crois, à Paris. Ses succès ont attiré sur lui l'attention de l'amiral de Kersaint, et l'on m'assure que Mad. de Kisseleff compléta plus d'une fois le chiffre de sa pension.

"Sorti avec le grade de sous-lieutenant, il fut une position dans un chemin de fer autrichien, et il se trouvait à Vienne quand la guerre d'Italie éclata.

"Après Solferino, il vint à Tours, s'engagea dans l'armée de la Loire, et grâce aux excellentes cartes topographiques qu'il avait apportées de Vienne, il fut fort utiles renseignements à ses collègues les officiers français, qui ne pouvaient s'offrir le même luxe, les bonnes cartes d'état-major étant aussi rares en France que les généraux habiles, et que les fournisseurs désintéressés.

"M. Descrre fut signalé à M. Gambetta, qui le mania auprès de lui, et crut trouver en lui l'étoile d'un stratégiste, et tous les deux aidés de M. Chanzy, de M. Freycinet, se mirent à combiner des plans qui devaient délivrer deux de M. de Moltke, du général de Roon et de M. de Treskow.

"Vaincu à Paris, le Polonais, et l'histoire racontera les triomphes du jeune stratégiste de 27 ans."

☞ AVIS AUX INVALIDES.—Spécialité pour le nettoyage des chapeaux Panamas, au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

IMPORTANT POUR LES VOYAGEURS.—*Billets à bon marché.*—MM. Charles A. Whitney & Co., agents, annoncent qu'ils émettront, à partir de cette date, des billets d'abonnement, bons pour cinq cents milles de parcours sur le chemin de fer de Morgan, de la Louisiane et du Texas, au prix de $15 par billet. Tout membre d'une maison de commerce, ou l'un quelconque de ses collègues, pourra se servir du billet. On vend des billets au Bureau, au coin des rues Magazine et Natchez.

FRANCE.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 12 février 1871.

Présidence de M. le comte Benoist d'Azy, président d'âge.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Président.—L'urgence des circonstances nous oblige à procéder aussi rapidement que possible à l'organisation définitive de l'Assemblée, et par conséquent à la vérification des pouvoirs.

Ainsi que cela a été convenu, hier, le tirage au sort des bureaux sera lieu suivant les dispositions adoptées dans nos anciennes Assemblées.

Dans l'Assemblée nationale de 1848, les bureaux étaient au nombre de 19. Les bureaux procédaient à la vérification des pouvoirs, en examinant les procès-verbaux d'élections dressés dans les départements. Malheureusement, nous sommes loin encore d'avoir tous ces procès-verbaux. Si nous étions obligés de les attendre, l'Assemblée perdrait un temps considérable; or, notre temps est précieux.

On pourrait, cependant, sans irrégularité, constituer l'Assemblée par une vérification rapide, mais à condition que ceux qui auraient manqué dans les premiers moments. (Approbation.)

Chaque bureau se compromettra d'abord que vingt-cinq membres, au lieu de cinquante, le nombre des députés présents étant établi. Les bureaux se compléteront à mesure que les membres absents arriveront.

Les procès-verbaux que nous avons déjà reçus répartis entre les bureaux et immédiatement vérifiés. Pour les départements dont nous n'avons pas encore reçu les procès-verbaux, j'engage les bureaux à faire vérifier par deux des membres qui y ont été élus. Leur affirmation que les élections se sont faites d'une manière régulière suffira pour qu'elles ne soulèvent aucun doute.

Les bureaux pourront faire ainsi une vérification sommaire, et être demain, peut-être, l'Assemblée pourra procéder aux mesures les plus graves qu'elle a à prendre. (Approbation.)

Avant de faire le tirage au sort des bureaux, je donne lecture de la lettre suivante que je reçois à l'instant:

"Cibyan président de l'Assemblée nationale,

"Comme un dernier devoir à rendre à la cause de la république française, je crois vous lui porter mon vote, que je dépose entre vos mains.

"Je renonce au mandat de député dont j'ai été honoré par divers départements. (Mouvements divers.)

"Je vous salue,

"G. GARIBALDI."

L'Assemblée donne acte de cette déclaration, dont copie sera transmise au ministère de l'intérieur.

M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères.—Je remplis un devoir qui m'est douloureusement dû en déposant les pouvoirs du Gouvernement de la Défense nationale entre les mains des représentants du pays. (Mouvement.)

Depuis que les membres du Gouvernement de la Défense nationale ont été chargés du fardeau qu'ils ont accepté, ils n'ont pas cessé d'avoir présomption, pour d'autre désir que d'arriver au jour où il serait possible de se trouver en présence des mandataires du peuple. (Marques d'approbation.)

Ils se trouvent devant eux dans les circonstances les plus douloureuses, les plus cruelles; mais, grâce à votre patriotisme, grâce à l'union de tous, à laquelle nous ne ferons pas un stérile appel. (Non! non! applaudissements), et, au besoin, nous serait consolidée à la fois par le même patriotisme et par notre bonne volonté, nous nous efforcerons de rendre à la France, nos intérêts ne laisser ses plaies et à la préparer un avenir. (Nouveaux applaudissements.)

C'est à vous, messieurs, qu'appartient cette œuvre. Quant à nous, nous ne sommes plus rien, si ce n'est vos justifiables, prêts à répondre de tous nos actes, convaincus que nous ne rencontrerons dans leur examen que la loyauté qui inspirera chacune de vos délibérations et qui nous guidera nous-mêmes dans toutes les réalités dans les nouvelles obligations nos explications. (Nouvelle approbation.)

En attendant qu'un pouvoir nouveau ait reçu autorité, qui sera le véritable pouvoir légitime, appelé à décréter les destinées de la France, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Assemblée la déclaration suivante:

"Les membres du Gouvernement de la Défense nationale, tant en leur nom qu'au nom de leurs collègues, qui ratifieront la présente, ont l'honneur de déposer leurs pouvoirs entre les mains du président de l'Assemblée nationale. Ils resteront à leur poste, pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois, jusqu'à ce qu'ils en aient été régulièrement relevés." (Très bien! Très bien!)

Chacun des membres dépose également sa démission, sous cette condition, qu'il attendra le nouvelle nommé qui sera, désigné par vous: jusqu'à ce moment, rien ne cessera, ou chacun de nous fera son devoir. Le maintien de la sécurité publique, le salut de la patrie, sont les seules préoccupations de ceux qui ont accepté ces lourdes charges. Dans des circonstances bien pénibles, que vous avez jugé à propos de nommer un chef d'état, j'ai fixé au 8 février l'élection des députés de la France, au 12 leur réunion. C'était presque une impossibilité; malgré cette, nous avons pu, dans un laps de temps, et je savais qu'en sollicitant d'elle cette faveur et presque miraculeux effort, nous serions entendus.

La meilleure preuve que je ne me suis pas trompé, c'est que vous êtes ici. Je tenais pour le Gouvernement, pour vous, pour l'ennemi, comme pour l'Europe, à ce que nous fussions exacts à cette échéance: c'est pour cela que je suis venu de Paris à Bordeaux. Je vous demande la permission de retourner quelques jours à mon poste, où j'ai des devoirs difficiles et délicats à remplir. Je ne puis pas m'expliquer autrement en face de toutes les difficultés qui nous entourent; mais vous comprendrez qu'après avoir commencé d'entrevoir nous notre responsabilité, nous ne l'abandonnions qu'en acceptant vis-à-vis de vous le jugement que, dans votre équité, vous porterez sur notre conduite.

Mon premier soin, comme mon premier devoir, sera de rapporter à ceux avec lesquels nous négociions cette affirmation que la France est prête, quel qu'il arrive, à tout le courageusement son devoir. (Vifs applaudissements.)

L'Assemblée décidera en pleine liberté, comme il appartient à des représentants du pays qui se prononcent comme le salut de la France et n'ont d'autre souci que celui de son honneur. (Nouveaux applaudissements.)

Voilà ce que l'ennemi doit savoir. En même temps, il est essentiel de lui dire que ce n'est pas plus moins vrai que de quelques citoyens qui, après avoir reçu le pouvoir en vacance, et avoir été plus tard élus par une ville, s'étaient avec empressement l'honneur où ils leur sont permis de consulter la France, mais que c'est au nom d'une Assemblée qui le représente légalement, que nous demandons le temps nécessaire pour achever l'œuvre commencée.

Un délai avait été fixé à l'avance, mais la convention portait que l'armistice pourrait être renouvelé. A mon avis, ce renouvellement doit être le plus court possible. Nous ne devons pas perdre une minute, nous ne devons pas exposer les populations fouillées par l'ennemi, aux quelques mois, malgré tous nos efforts, d'accroître leur situation, comme nous l'aurions voulu. Soyez sûrs que leurs larmes, leurs sacrifices, pèsent lourdement, je ne dirai pas sur mes consciences, car, devant Dieu j'ai suis innocent, mais sur ma responsabilité, et que je n'ai d'autre hâte que d'arriver au terme de nos mêmes. Vous nous y aiderez, j'en suis convaincu, et, dans ce but, je peux à l'avance compter sur votre concours. (Oui! oui!)

Je dirai à ceux avec qui je traite que les vœux de l'Assemblée de la France sont qu'un délai nous soit accordé, court, mais suffisant pour qu'avec mazurité et pleine connaissance de cause, vous puissiez décider des destinées du pays. (Vifs applaudissements.)

M. le Président.—Je crois être l'interprète de l'Assemblée en répondant à l'honorable orateur que nous sommes unanimes dans la pensée et le désir ardent qu'il exprime de mettre au terme aux malheurs du pays, comme aussi dans la résolution de faire notre devoir avec la fermeté d'esprit et la générosité de sentiments qui nous inspirent toute la France. (Applaudissements.)

Maintenant, j'ai à faire connaître à l'Assemblée plusieurs lettres qui me sont parvenues.

M. le président donne lecture des lettres, par lesquelles MM. Emm. Arago, ministre de l'intérieur, général Frébault, ministre de la guerre, Jules Simon, ministre de l'instruction publique, Jules Favre, ministre des affaires étrangères, amiral Fourichon, ministre de la marine, déposent leur démission entre les mains de l'Assemblée, en déclarant qu'ils resteront à leur poste jusqu'à ce que leurs successeurs aient été désignés.

M. le Président.—Acte est donné de ces démissions. Il nous pourra à la nomination du gouvernement de la France, et l'Assemblée aura à se prononcer à cet égard, aussitôt que la vérification des pouvoirs aura lieu.

Il va être procédé au tirage au sort des bureaux, par lesquels seront répartis les employés qui dans les départements.

M. de Mahy.—Une observation, monsieur le président. Dans l'énumération des départements, les colonies ont été oubliées. Or, il y a eu des élections très régulières à la Réunion et en Algérie. Dans quel bureau les représentants de ces colonies devront-ils prendre place?

M. le président.—Dans un des bureaux à leur choix, dans le premier ou dans le dernier, par extrême.

M. le ministre de l'intérieur me fait observer qu'il y a un certain nombre de départements dont les résultats discordant ne sont pas encore connus. Ces départements ont eu à élire 126 députés. Je ne pense pas cependant que cette circonstance puisse arrêter les opérations de l'Assemblée. Il y aurait un grand danger à ne pas profiter des premiers moments où nous nous trouvons rapprochés dans cette Assemblée pour nous constituer régulièrement. (Vive approbation.)

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

☞ Le Président.—Le tirage au sort a donné 28 députés dans les 19 premiers bureaux et 20 dans le dernier. Il manque quelques absents arriveront. Ils ne pourront le départ de M. Chaffaud-Lanzac et l'arrivée de son remplaçant:

M. Chaffaud-Lanzac, envoyé extraordinaire de la République, vient de donner sa démission, qui a été acceptée par le délégation du gouvernement de la défense nationale à Bordeaux.

Ce représentant républicain se retire, dit-on, en Suisse près de Berne, pour se rapprocher de Genève, de son lieu de résidence.

Il est remplacé par M. Valentin, conseiller de Strasbourg. Nous n'avons pas pu à nous délivrer de son adresse. Si quelqu'un nous indiquait le rapport des bureaux le même empêchera. (Approbation.)

Chaque bureau sera, suivant l'usage, à nommer un président, un secrétaire, puis un rapporteur chargé de faire connaître à l'Assemblée, sur chaque élection, l'opinion du bureau. Il importe d'opérer sans retard pour que, dès demain, la Chambre puisse nommer son bureau définitif, pouvoir procéder immédiatement après, à la formation d'un gouvernement de la France. (Oui! oui!) Nous sommes dans des circonstances graves; les heures, les minutes comptent. Jusque donc la Chambre à vérifier les procès-verbaux d'élection avec toute la rapidité compatible avec un examen régulier. (Nouvelle approbation.)

M. Cochery.—Au nom de plusieurs de mes collègues, j'ai l'honneur de déposer le projet de décret suivant:

"L'Assemblée nationale décide l'application provisoire du règlement présidé de 1848 à 1851. Elle décide également que jusqu'à la constitution du bureau définitif, et pour compléter le bureau provisoire, il sera procédé immédiatement à la nomination d'un questeur provisoire."

La proposition a pour but d'assurer la régularité et le calme des opérations de l'Assemblée. Je demande l'urgence.

Voix diverses.—Deux questeurs!—Trois questeurs!—Je demande!

M. le Président.—L'intention du président était de proposer l'adoption du règlement de 1848, non pas en règlement soit parfait, mais parce qu'il a fonctionné d'une façon utile et satisfaisante. D'ailleurs, la discussion d'un règlement nouveau serait longue et peu opportune. (Oui! oui!)

Je consulte l'Assemblée sur la proposition qui vient d'être faite en ce qui concerne l'adoption provisoire du règlement de 1848-1851.

Cette proposition est adoptée.

M. le Président.—Ce règlement avait une disposition peu applicable dans les circonstances actuelles; j'ai proposé le cas où un membre du bureau, dès l'âge ou la santé, serait hors d'état de présider plusieurs longues séances de suite, il portait qu'il serait procédé à l'élection d'un président d'âge provisoire, avant la nomination du président définitif. (Non! non!)

M. Pierre Lefranc.—Le règlement de 1848 contient des dispositions disciplinaires qui portent atteinte à la dignité de l'Assemblée. Je demande donc qu'il ne soit appliqué qu'à titre provisoire.

Voix nombreuses.—A demain.

M. le président.—Il est 5 heures! la question sera soumise à l'Assemblée demain. J'invite la Chambre à se retirer immédiatement dans les bureaux pour procéder à la vérification des pouvoirs. (Oui! oui!)

La séance est levée.

M. le général Garibaldi.—Je demande la parole. (Hilarité!)

Voix nombreuses.—Mais vous êtes démissionnaire! Vous ne pouvez plus parler!

(Des interruptions bruyantes se font entendre dans quelques tribunes publiques.)

M. le président, réprimanant un fanfaron et comme dans la salle. Mauvaise! immédiatement évacuées. (Applaudissements.)

Le chef des sténographes-rédacteurs,
MAURICE-DUCRYNÉ.

CHRONIQUE LOCALE.

ASSASSINAT SUR LE CARONDELET.—M. F. W. Perkins, de la maison Perkins & Co., a été trouvé ce matin dans son bureau, rue Carondelet près de la rue Commune, la tête percée d'une balle. Un mortier avait disparu ainsi que son porte-monnaie. On suppose qu'il aura été assassiné hier soir pendant qu'il travaillait. Nous publierons demain matin le résultat de l'enquête du coroner.

On nous communique les renseignements suivants:

La tête de M. Perkins porte, sur le derrière, la trace d'un coup donné avec un bâton ou un instrument contondant. Le petit coffre du bureau a été trouvé ouvert, mais il ne contenait pas de valeurs. Le grand coffre était intact.

Des personnes qui sont restées dans leurs bureaux, situés dans la même maison, jusqu'à plus de dix heures du soir, n'ont entendu aucun bruit. Il est donc clair que le crime a été commis après onze heures.

Ce qui précède a été publié dans notre édition du soir, mais nous avons, depuis, obtenu les détails qui suivent:

Le docteur Stephen Ker, M. J. B. Cooper, qui a examiné le corps, dit que la mort a été causée par une balle de pistolet qui est entrée dans la tête du côté de la tête, à un pouce et demi au dessus de l'oreille et qui a été trouvée dans la cervelle. Il dit encore que le coup a été tiré de très près, et qu'une portion avait pénétré sur le cervelet.

D'après cela le défunt aurait été assassiné. Cependant, les renseignements obtenus depuis l'autopsie, tendent à le prouver, en fait douter. Il n'y avait pas moyen d'entrer dans le comptoir, excepté par la porte qui donne sur la rue Carondelet. Pour cette porte, il y avait six clés. M. F. Perkins, frère du défunt, en avait une. M. Thomas Perkins, un des associés, Evans une, Brown, le balayeur du bureau une, enfin le défunt une. Brown a trouvé le matin de bonne heure, le moyen de faire le mélange du comptoir, et la clé de M. Perkins se servait, a été trouvée en dehors. Tout cela prouve, en cherchant tout d'abord vainement, a été trouvée dans la poche de l'intérieur du gilet, quand le corps a été porté chez M. Bothick pour y être embaumé. Mais ces circonstances ne donnent à cette affaire un esprit entièrement différent, sont les suivantes:

Après l'autopsie faite par le médecin de ville, John, le maître du tir au pistolet de la rue St-Charles, a reconnu le défunt comme le jeune homme qui, il y a deux ans, le pistolet, lundi, à 3 heures de relevée, et il a reconnu aussi le pistolet trouvé dans le bureau du défunt comme le pistolet vendu à M. Perkins qui avait, en outre, acheté des cartouches. M. Perkins avait chargé le pistolet et tiré un coup d'épreuve dans la galerie. Après quoi, il avait dit: "Voilà tout ce qu'il faut," ou des mots signifiant la même chose.

John est prêt à observer qu'on achetait ordinairement une paire de ces pistolets, ce à quoi M. Perkins répondit qu'un seul lui suffisait.

Ces détails feraient croire au suicide, à moins de supposer que John ait fait une méprise en reconnaissant le jeune homme pour M. Perkins qu'un homme lui ressemblant beaucoup. Toujours cet-il, que John a vendu le pistolet qui a donné la mort à M. Perkins soit par sa propre main, soit par la main d'autrui.

M. Perkins, officier dans l'armée fédérale, était revenu du Massachusetts ici pendant la guerre. Il était intimement lié avec M. Long, avocat de district des Etats-Unis, trouvé mort dans son cabinet il y a quelques mois. Ces lecteurs se rappelleront qu'on attribua dans le temps assez généralement la mort de M. Long à un suicide. Cependant M. Perkins offrit une forte récompense, plusieurs milliers de piastres, pour la découverte de l'assassin, ce qui prouve que quant à lui il ne croyait pas que son ami ait attenté volontairement à sa vie.

Quant à la fracture du crâne, constatée par le Dr. Cooper, elle surprend quelque la supposition du suicide, par la forme de la balle qui a été extraite. Elle était aussi plate que si la balle eut frappé contre un roc. Elle n'aurait pas pénétré sans emporter une portion du crâne.

Le coroner fera son enquête aujourd'hui et commencera à entendre les témoins à 10 heures du matin.

EXPLOSION.—Une petite fille a été légèrement atteinte dans la soirée de lundi, par l'explosion d'une lampe à huile de charbon, chez Mme Smith, rue Orléans, près de la rue Prieur. L'explosion a mis le feu à un lit, mais n'a pas fait d'autre dégât.

CONSEIL DE VILLE.—Il y a eu séance hier, à sept heures, sous la présidence du maire.

Le rôle de paie de la police pour février a été adopté à la secon